

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2010

CRÉATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS - (n° 2445)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

Mme Clergeau, M. Gille, Mme Pinville, Mme Carrillon-Couvreur, M. Renucci, Mme Adam
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« de mineurs »,

les mots :

« d'enfants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.